



## Communiqué de presse

Luxembourg, le 11 avril 2019

# Les auditeurs examinent le soutien de l'UE à l'innovation pour les PME

La Cour des comptes européenne réalise un audit sur le programme de soutien à l'innovation de l'UE pour les petites et moyennes entreprises (PME), y compris les «jeunes pousses». Les auditeurs évalueront en particulier l'intérêt et l'efficacité de l'instrument PME lancé en 2014. Ils examineront également si la Commission européenne a tenu compte des défis auxquels sont confrontées les PME à fort potentiel d'innovation.

Les PME en Europe éprouvent de grandes difficultés à exploiter les innovations qui sont le fruit de recherches scientifiques. Les projets disposant d'un important potentiel commercial échouent trop souvent lors de la phase critique que constitue le passage de financements publics à des investissements privés. Pour assurer cette transition, l'UE a lancé l'instrument PME, à présent intégré dans le projet pilote de Conseil européen de l'innovation.

Le but de cet instrument est de développer et de mettre à profit le potentiel d'innovation des PME et des jeunes pousses en stimulant la commercialisation des résultats de la recherche par le secteur privé, ce qui les aiderait à amener leurs idées de recherche sur le marché sous la forme de produits ou de services innovants. L'instrument est doté d'un budget de trois milliards d'euros pour la période 2014-2020 et apporte également un soutien en fournissant des services d'accompagnement des entreprises, de réseautage et d'autres types d'assistances pour attirer de nouveaux investissements.

La Cour des comptes publie aujourd'hui une AuditInfo sur le soutien de l'UE à l'innovation dans les PME. Les AuditInfos fournissent des informations concernant une activité d'audit en cours. Elles sont conçues pour servir de source d'information à ceux qui s'intéressent à la politique ou aux programmes audités.

«Avec cet instrument, l'UE a voulu aider les PME à combler le fossé qui, en matière d'innovation, sépare souvent le laboratoire du marché », a déclaré **M. Alex Brenninkmeijer, le Membre de la**

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages de l'AuditInfo de la Cour des comptes européenne. L'AuditInfo est disponible dans son intégralité en anglais sur le site [eca.europa.eu](http://eca.europa.eu).

## ECA Press

Mark Rogerson – Porte-parole

T: (+352) 4398 47063

M: (+352) 691 55 30 63

Damijan Fišer – Attaché de presse

T: (+352) 4398 45410

M: (+352) 621 55 22 24

12, rue Alcide De Gasperi - L-1615 Luxembourg

E: [press@eca.europa.eu](mailto:press@eca.europa.eu)

@EUAuditors

[eca.europa.eu](http://eca.europa.eu)

**Cour des comptes européenne responsable du rapport.** «*Notre audit permettra de déterminer si cet instrument a été bien conçu et géré convenablement.*»

Au sein de la Commission européenne, la direction générale de la recherche et de l'innovation est responsable de l'élaboration des politiques de l'instrument PME, tandis que l'Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME) est chargée de leur mise en œuvre.

Cet audit permettra d'évaluer dans quelle mesure l'instrument PME fournit à celles-ci le soutien à l'innovation prévu et attendu. Les auditeurs examineront en particulier si:

- o l'instrument PME est bien conçu et fait l'objet d'un suivi approprié pour répondre aux besoins des PME;
- o la Commission a pris des mesures adéquates pour remédier aux problèmes auxquels les PME à fort potentiel d'innovation sont confrontées.

#### **Remarques à l'intention des journalistes**

Le rapport d'audit devrait être publié fin 2019.